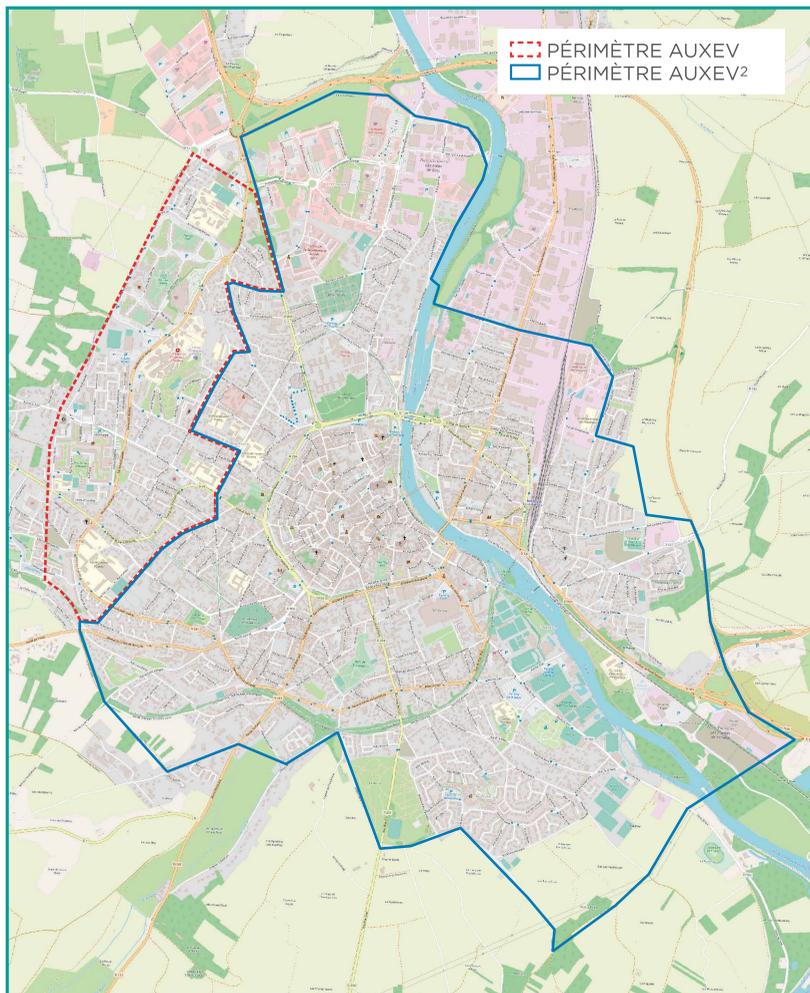


LE PROJET AUXEV 2

Depuis 2014,
Auxerre Energie Verte, filiale
du Groupe Coriance, exploite le réseau
de chaleur de la ville d'Auxerre.
En février 2020, fort de ce premier succès,
la ville confie au Groupe Coriance
la construction et l'exploitation d'un second
réseau de chaleur sous l'entité Auxev².

LES CHIFFRES

À terme, le deuxième réseau de chaleur de la ville d'Auxerre d'**une longueur de 18,3 km** sera alimenté à **75 % par de la biomasse** et desservira **59 sous-stations** et plus de **4 900 équivalents-logements**. Une extension du site actuel permettra d'accueillir les nouveaux équipements et de mutualiser les moyens de production. L'extension du site associée à l'interconnexion des réseaux présente de nombreux avantages : la **réduction des investissements**, le **maintien d'un taux d'énergie renouvelable élevé** ou encore la **fiabilisation des moyens de production**.



AUXERRE

Financé
par

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



LES ATOUTS DU RÉSEAU

AUXEV² exploite le réseau de chaleur confié par la Ville. La chaufferie biomasse permet d'offrir aux Auxerrois une chaleur écologique et un service de qualité à un prix compétitif.

ÉCOLOGIE

Le deuxième réseau de chaleur de la ville d'Auxerre sera alimenté à **plus de 75% par de la biomasse**.

8 412 tonnes de CO₂ évitées chaque année en moyenne. Additionnées à celles évitées grâce au premier réseau de chaleur, ce seront en tout plus de **14 000 tonnes de CO₂** qui seront évitées chaque année, soit l'équivalent des émissions de plus de **11 600 voitures**.

ÉCONOMIE

Le **coût** global du chauffage est **maîtrisé** : le **tarif** du réseau de chaleur est **compétitif et stable** grâce à l'utilisation d'énergie renouvelable.

Une **TVA à taux réduit à 5,5%** sur l'ensemble de la facture.

QUALITÉ DE SERVICE

Confort thermique des usagers **garanti** : le réseau de chaleur est un équipement sécurisé et fiable.

Service d'**astreinte** assuré **24h/24 et 7j/7**.



Financé
par



UN RÉSEAU DE CHALEUR, COMMENT ÇA MARCHE ?

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville.

PRINCIPE D'UN RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN



1 INSTALLATION DE PRODUCTION DE CHALEUR / CHAUFFERIE

2 RÉSEAU DE DISTRIBUTION PRIMAIRE

3 SOUS-STATION AVEC ÉCHANGEUR DE CHALEUR

4 RÉSEAU DE DISTRIBUTION SECONDAIRE

1. PRODUCTION DE CHALEUR / CHAUFFERIE

La **chaleur** est produite pour l'ensemble des usagers dans une ou plusieurs centrales de production ou chaufferies.

2. RÉSEAU DE DISTRIBUTION PRIMAIRE

Elle est **acheminée sous forme d'eau chaude** jusqu'aux bâtiments desservis par le réseau de chaleur, dit réseau primaire. Celui-ci est constitué de canalisations isolées et enterrées sous la chaussée.

3. SOUS-STATION AVEC ÉCHANGEUR DE CHALEUR

Chaque bâtiment raccordé dispose d'un point de livraison de la chaleur, la **sous-station**.

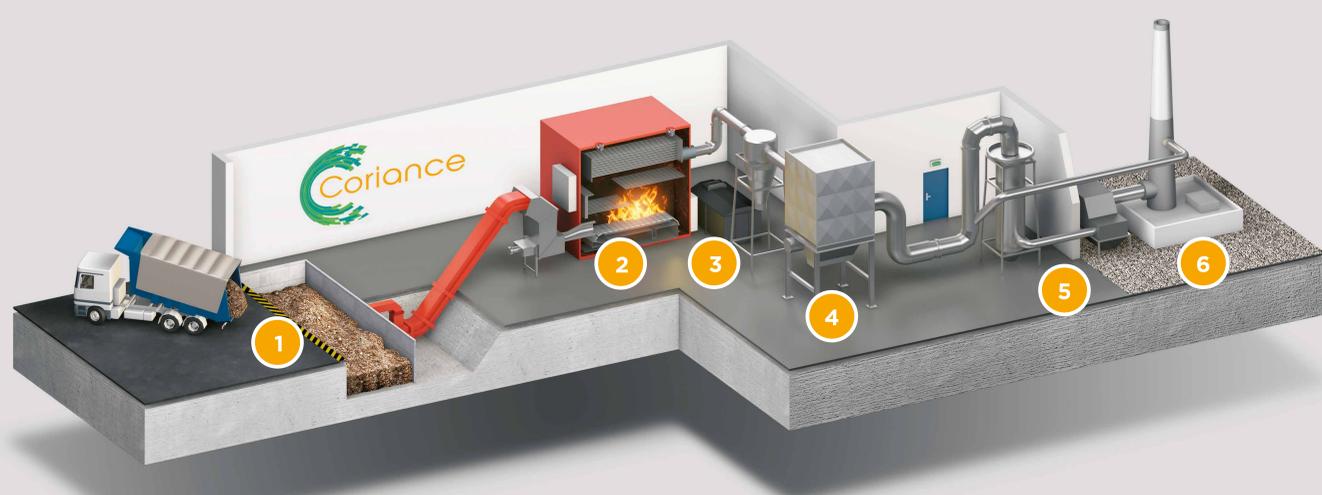
4. RÉSEAU DE DISTRIBUTION SECONDAIRE

L'**échangeur de chaleur** y assure le transfert de la chaleur du réseau primaire vers le réseau secondaire, c'est-à-dire le réseau privé du client, qui distribue la chaleur au sein du bâtiment, vers les radiateurs ou les robinets.

FONCTIONNEMENT D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE

À Auxerre, 75% de la chaleur distribuée par le réseau est produite à partir de biomasse, une source de chaleur renouvelable, non polluante.

PRINCIPE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE GRACE À LA BIOMASSE



1 STOCKAGE ET
ACHEMINEMENT
DE LA BIOMASSE

2 FOYER/
CHAUDIÈRE

3 CONVOYEUR
ET BENNE
À CENDRES

4 FILTRE MULTI-CYCLONE
ET FILTRE À MANCHES

5 CONDENSEUR
DE FUMÉES

6 SYSTÈME DE
DÉPANACHAGE
DES FUMÉES

La **biomasse** est livrée directement dans les silos enterrés. Au fond de ces silos, des échelles mobiles entraînent les copeaux de bois vers la chaudière, en fonction des besoins du réseau.

Les copeaux de bois sont brûlés dans le foyer où la température peut atteindre 1 100°. La **chaleur produite réchauffe l'eau** du réseau de chauffage urbain.

Les **fumées** issues de la combustion sont **filtrées** par des systèmes performants de captation et de traitement des émissions atmosphériques et des poussières. La qualité des émissions est **contrôlée** régulièrement par des experts et par les autorités.

Les **cendres** font l'objet d'un **suivi strict**. Elles sont autant que possible valorisées via l'épandage ou comme matériau de construction.